



Bioéconomie céréalière : des propositions concrètes pour aller de l'avant

Le Président de la République, François Hollande, et le Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, ont mis à l'honneur la bioéconomie ce samedi matin au Salon International de l'Agriculture. Ils étaient présents à l'évènement organisé sur le stand du Ministère de l'Agriculture pour mettre en avant les atouts de la bioéconomie.

Stéphane Le Foll a rappelé que « la bioéconomie est l'économie de la photosynthèse. Cette dernière transforme l'énergie solaire en biomasse pour nourrir et fournir de l'énergie et des bioproduits. Le végétal et la biomasse sont un enjeu pour la France, bénéficiant de 28 millions d'hectares agricoles et 16 millions de forêt. La France dispose d'un potentiel territorial et d'innovations qui doit lui donner une place particulière dans la bioéconomie ».

François Hollande a souligné l'importance d'avoir une vision large de l'agriculture et tournée vers l'avenir. « La valorisation de la biomasse dans la bioéconomie aura des effets très importants sur l'économie. L'agriculture est une source de développements économiques et d'innovations dans une diversité de secteurs ».

Au regard du rôle du maïs et du blé capables, grâce à leur photosynthèse, de capter le carbone atmosphérique pour le transformer en biomasse au service de la bioéconomie, l'Association Générale des Producteurs de Blé (AGPB) et l'Association Générale des Producteurs de Maïs (AGPM), s'inscrivent pleinement dans cette démarche et présentent le livre blanc ***La bioéconomie céréalière.***

Ce document présente cinq propositions :

- Disposer d'une céréaliculture performante, bénéficiant de tous les leviers de progrès
- Préserver les terres arables
- Valoriser davantage la production de bioénergie et de matériaux
- Prendre en compte les bénéfices de la bioéconomie dans les politiques publiques
- Faire de la bioéconomie la clé d'une croissance économique nouvelle

Vous trouverez en pièce jointe le livre blanc également disponible sur les sites internet de l'AGPM et de l'AGPB.

Contact Presse : Anne KETTANEH : 06.83.22.05.01 - anne.kettaneh@agpm.com